

Conditions Générales de Vente (CGV) pour l'événement FRENCH DARTS FESTIVAL :

1. Informations Générales

Les présentes **Conditions Générales de Vente** (CGV) s'appliquent à la vente de billets et de prestations hospitalités pour la soirée de Gala ainsi que les packs inscriptions au tournoi international amateurs pour l'événement **FRENCH DARTS FESTIVAL**, organisé par la société **French Darts SAS** (ci-après "l'Organisateur"). L'événement se tiendra en France, au Parc des Expositions de Caen, du 3 au 5 décembre **2026**.

Les ventes se feront exclusivement sur le site internet du **FRENCH DARTS FESTIVAL**, via la plateforme de billetterie **Weezevent**. Toutes les informations relatives à l'événement, ainsi que les conditions spécifiques liées aux packs et prestations, sont disponibles sur le site internet officiel de l'événement (<https://www.frenchdartsfestival.com>). Aucune commande adressée par e-mail ou par courrier postal ne pourra être prise en compte par l'Organisateur.

Le site web <https://www.frenchdartsfestival.com> est la propriété de la société French Darts dans sa totalité, ainsi que l'ensemble des droits y afférents. Toute reproduction, intégrale ou partielle, est systématiquement soumise à l'autorisation des propriétaires. Toutefois, les liaisons du type hypertextes vers le site sont autorisées sans demandes spécifiques.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre French Darts SAS et les clients du **FRENCH DARTS FESTIVAL**. En validant sa commande sur le site <https://www.frenchdartsfestival.com> et son module <https://my.weezevent.com/french-darts-festival>, le client accepte sans réserve ces conditions générales de vente. French Darts SAS se réserve le droit de modifier lesdites conditions. Les conditions applicables seront alors celles en vigueur à la date de la validation de la commande par le client.

2. Acceptation des conditions

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de commande, des conditions particulières de vente énoncées sur cette page et déclare expressément les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre French Darts SAS et son client (l'acheteur), les deux parties les acceptant sans réserve. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite, à l'exception des conditions particulières.

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales.

3. Description des Packs Inscriptions et offres de billetterie

L'Événement propose plusieurs formules d'inscriptions destinées aux compétiteurs des tournois amateurs, ainsi que des Offres de billetterie pour accéder aux zones publiques des compétitions et à la soirée de Gala du samedi soir.

Les clients ont le choix parmi différentes formules de tournoi (selon le jour de la compétition) et ont la capacité d'y ajouter des offres billetterie selon leurs besoins. Le Prix des formules d'inscriptions et des Offres billetterie peuvent évoluer dans le temps à l'approche de l'événement FRENCH DARTS FESTIVAL.

Les Packs Inscriptions disponibles à l'achat pour les compétiteurs :

- **Pack "Ultimate Paires Challenge" :**
 - Accès à la zone compétition et au village du FRENCH DARTS FESTIVAL le jeudi 03 décembre 2026
 - Frais d'inscription au tournoi pour 2 personnes obligatoires
- **Pack "All Stars Challenge" :**
 - Accès à la zone compétition et au village du FRENCH DARTS FESTIVAL le samedi 05 décembre 2026
 - Frais d'inscription au tournoi pour 1 personne majeure à la date de l'événement
- **Pack "Lady Darts Cup" :**
 - Accès à la zone compétition et au village du FRENCH DARTS FESTIVAL le samedi 05 décembre 2026
 - Frais d'inscription au tournoi pour 1 femme majeure à la date de l'événement
- **Pack "Legends Cup" :**
 - Accès à la zone compétition et au village du FRENCH DARTS FESTIVAL le samedi 05 décembre 2026
 - Frais d'inscription au tournoi pour 1 personne de plus de 45 ans à la date de l'événement

- **Pack "Paradarts Cup" :**
 - Accès à la zone compétition et au village du FRENCH DARTS FESTIVAL le samedi 05 décembre 2026
 - Frais d'inscription au tournoi pour 1 personne majeure détentrice d'une carte mobilité et inclusion

Les Offres billetterie "accès visiteurs" à la zone compétition :

- **Billet GP 1 jour** valable le Jeudi 03 décembre 2026,
- **Billet GP 1 jour** valable le Vendredi 04 décembre 2026,
- **Billet GP 1 jour** valable le Samedi 05 décembre 2026,
- **Billet 3 jours** du jeudi au samedi

Pour des raisons de sécurité, les zones d'accès aux compétitions sont limitées à un nombre de personnes maximum. En cas d'atteinte du seuil de capacité, l'Organisateur sera chargé de réguler à l'entrée. Les horaires d'accès aux zones de compétition sont communiqués à titre indicatif sur le site internet. Les horaires peuvent évoluer en fonction des contraintes d'organisation. L'achat d'un billet prévoit une amplitude horaire d'accès à la zone de compétition pour une durée minimale de 2h30.

Les Offres billetterie d'accès à la Soirée Gala du samedi 05 décembre :

- **Catégorie 1** : assise à une table (table et assise fournies)
- **Catégorie 2** : debout

L'achat d'un billet à une soirée Gala prévoit d'assister à un spectacle opposant au moins 3 joueurs professionnels issus du top 100 mondial au classement de la PDC le jour de l'événement. Le format de la compétition et le programme prévisionnel sont susceptibles d'évoluer en fonction des contraintes techniques et organisationnelles. L'achat d'un billet prévoit une amplitude horaire d'accès à la soirée de Gala pour une durée minimale de 2h30.

Les Prestations hospitalités d'accès à la Soirée Gala du samedi 05 décembre :

L'achat d'un pack VIP à la soirée prévoit l'accès à un espace dédié, accompagné d'une prestation de restauration et boissons dont les modalités sont présentées dans le catalogue "Offres Corporate" disponible sur le site <https://frenchdartsfestival.com/offres-entreprises>. Les places sont limitées et non numérotées. Les prestations vip sont au format cocktail debout.

4. Prix

Le prix est exprimé en euros toutes charges comprises.

Le prix indiqué sur le catalogue de prestation comprend une fourniture des prestations sur le site indiqué (Le Club ou le lieu sur lequel l'animation a lieu).

Les prix tiennent compte de la TVA applicable selon la nature des prestations, au jour de la commande et tout changement du taux légal de TVA sera automatiquement répercuté sur le prix des produits. Toutefois les prix ne pourront être modifiés une fois la commande de l'utilisateur passée.

5. Modalités de commande

Période d'achat :

L'achat des billets et des packs inscriptions pour l'événement se fait exclusivement en ligne via la plateforme **Weezevent**, associée au site officiel du **FRENCH DARTS FESTIVAL**.

Phases de commercialisation des inscriptions (soumis à modification selon les stocks disponibles) :

- **Phase 1 (Pré-inscription)** : Du 05 au 08 juin 2026. Les prix seront avantageux durant cette période.
- **Phase 2 (Phase Normale)** : À partir du 09 juin 2026. Les tarifs peuvent être révisés à la hausse.

Phases de commercialisation des offres billetterie :

- **Phase 1 (Privilégiée)** : Du 27 mai 2026 au 08 juin 2026. Les prix seront privilégiés et permettront d'avoir un accès privilégié aux inscriptions au tournoi.
- **Phase 2 (Pré Vente)** : Du 09 juin 2026 au 14 septembre 2026. Les prix seront avantageux durant cette période, avec des avantages inclus dans certains packs.
- **Phase 3 (Phase Normale)** : À partir du 15 septembre 2026. Les tarifs peuvent être révisés à la hausse.

Phases de commercialisation des packs hospitalités :

- **Phase 1 (Pré Vente)** : Du 05 juin 2026 au 14 septembre 2026. Les prix seront avantageux durant cette période, avec des avantages inclus dans certains packs.
- **Phase 2 (Phase Normale)** : À partir du 15 septembre 2026. Les tarifs peuvent être révisés à la hausse.

Tarification :

Des frais de billetterie peuvent s'appliquer.

Processus d'achat :

Lors de l'achat, l'acheteur devra :

- Compléter toutes les informations requises concernant son profil (notamment pour les compétiteurs). Il est précisé que toutes les informations déclarées par l'acheteur seront réputées réelles et véritables. L'Organisateur ne saurait être responsable des conséquences de toute information erronée.
- Valider son inscription après avoir pris connaissance des CGV et de la politique de confidentialité.
- Effectuer le paiement par carte bancaire en cours de validité.

Choix de l'organisateur :

L'Organisateur se réserve le droit d'accepter ou de refuser la participation d'un compétiteur ou d'un accompagnateur sans obligation de justification. Dans ce cas, le remboursement aura lieu dans un délai d'une semaine après la commande.

Informatisation et enregistrement :

Les systèmes d'enregistrement automatique sont considérés comme valant preuve, de la nature, du contenu et de la date de la commande. French Darts SAS, par le biais de la plateforme Weezevent, assure confirmer l'acceptation de sa commande au client à l'adresse mail que celui-ci aura communiquée. La vente ne sera conclue qu'à compter de la confirmation de la commande. French Darts SAS se réserve le droit d'annuler toute commande d'un client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure. Les informations énoncées par l'acheteur lors de la prise de commande engagent celui-ci : en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, le vendeur ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de livrer le produit.

6. Conditions de Remboursement et d'Annulation**Annulation par l'acheteur :**

- **Droit de rétractation :** Conformément à la législation sur la billetterie (*article L.221-28. 12° du Code de la consommation*), l'acheteur ne bénéficie pas d'un **droit de rétractation** à compter de la date de confirmation de l'achat.
Par conséquent, toute commande est considérée comme ferme et définitive. Un billet ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé sauf en cas d'annulation due à l'Organisateur comme développé supra.
- **Annulation de l'acheteur :** Aucun remboursement ne sera possible sauf en cas de prise d'une assurance pour annulation en cas de maladie ou blessure dûment justifiée par un certificat médical et empêchant irrémédiablement la participation à l'évènement ou décès. Dans ce cas, l'Organisateur s'engage à assumer les demandes de remboursement sur présentation des justificatifs.

Annulation ou modification par l'Organisateur (hors crise sanitaire et pandémies) :

- **Force majeure ou annulation totale de l'évènement :** En cas d'annulation de l'évènement suivant décision expresse dudit organisateur pour des raisons de force majeure (conditions météorologiques extrêmes, interdictions légales, etc.), l'Organisateur prévoindra et remboursera les participants dans un délai raisonnable. French Darts SAS ne procédera à aucun autre remboursement, notamment tous les frais engagés par l'acheteur tels que les frais de déplacement, d'hébergement, ou tous frais annexes nécessaires à la venue au parc des expositions de Caen.
- **Modifications substantielles des prestations :** En cas de modification majeure du programme (horaires modifiés avec un retard de plus de 2 heures, types d'activités), l'Organisateur s'engage à proposer une solution de compensation ou à rembourser partiellement le montant des prestations modifiées auxquelles l'acheteur ne pourrait pas participer du fait de la modification. Une modification est considérée comme substantielle lorsqu'elle concerne notamment l'absence d'au moins 2 joueurs professionnels prévus lors de la soirée de Gala

Annulation en cas de situation sanitaire exceptionnelle / mesures administratives :

- L'Organisateur se réserve le droit d'adapter les conditions d'organisation de l'Évènement en cas de survenance d'une situation sanitaire exceptionnelle, d'épidémie, de pandémie, de risque sanitaire avéré, ou de toute mesure, recommandation ou décision émanant des autorités administratives, préfectorales et gouvernementales.

- À ce titre, l'Organisateur pourra notamment :
 - ✓ modifier les horaires, capacités d'accueil, accès, configurations des espaces, placements, programmes, prestations annexes ou modalités d'accès à l'Événement ;
 - ✓ imposer des règles sanitaires spécifiques conditionnant l'accès au site ;
 - ✓ refuser l'accès à toute personne ne respectant pas les mesures sanitaires applicables lors de l'Événement ;
 - ✓ reporter l'Événement à une date ultérieure ;
 - ✓ organiser l'Événement sous un format adapté ou partiellement restreint ;
 - ✓ annuler tout ou partie de l'Événement si les conditions légales, réglementaires, sanitaires ou de sécurité l'imposent.

- Le titulaire du billet reconnaît que les mesures sanitaires applicables peuvent évoluer jusqu'à la date de l'Événement et accepte de s'y conformer sans qu'aucun remboursement ne puisse être exigé du seul fait de l'application de telles mesures.

- En cas de report de l'Événement, les billets resteront valables pour la nouvelle date organisée par l'Organisateur. Si le titulaire du billet ne peut assister à la date de report, aucun remboursement ne sera dû, sauf décision contraire expresse de l'Organisateur.

- En cas d'annulation totale de l'Événement résultant directement d'une décision administrative interdisant la tenue de l'Événement ou limitant son organisation dans des conditions économiquement raisonnables, l'Organisateur pourra :
 - ✓ soit procéder à un remboursement total ou partiel des billets ;
 - ✓ soit proposer un avoir valable sur une prochaine édition ;
 - ✓ soit proposer le report automatique du billet sur une édition ultérieure.

- L'Organisateur déterminera librement la solution applicable en fonction des contraintes économiques, contractuelles et organisationnelles supportées.
- En toute hypothèse, aucun remboursement ne pourra être réclamé au titre des frais annexes engagés par le participant, notamment frais de transport, d'hébergement, de restauration ou dépenses personnelles.

7. Obligations de l'Organisateur

L'Organisateur s'engage à :

- Fournir toutes les prestations détaillées dans les packs achetés, sauf en cas de force majeure ou modification justifiée du programme.
- Informer les participants de toute modification substantielle de l'événement, en particulier concernant les horaires, la logistique, ou la nature des prestations.
- Respecter les obligations légales et contractuelles envers les participants.

8. Obligations de l'Acheteur

L'acheteur s'engage à :

- Fournir des informations exactes lors de l'inscription.
- Respecter les règles de sécurité et le règlement intérieur de l'événement. Tout non-respect pourra entraîner l'exclusion de l'événement sans remboursement.
- Se conformer aux horaires et aux conditions d'accès aux prestations.
- Se comporter de manière respectueuse envers les autres participants et l'Organisateur. Tout comportement perturbateur pourra entraîner l'exclusion de l'événement sans remboursement.

9 - E-ticket et impression à domicile

L'achat de e-ticket est régi par l'ensemble des conditions générales de vente ainsi que par les conditions particulières ci-après :

Chaque billet codé (e-ticket) est muni d'un code barre permettant l'accès à l'événement à un seul spectateur. En cas de perte, de vols ou de duplication d'un billet valide, seule la première personne détenteur du billet pourra accéder à l'événement. L'acheteur demeure responsable de l'utilisation qui est faite des e-tickets. Une pièce d'identité pourra lui être demandé.

9-1- Conditions d'impression et validité du billet :

Ce billet est uniquement valable s'il est imprimé sur du papier A4 blanc, vierge recto et verso, sans modification de la taille d'impression en format portrait (vertical) avec une imprimante jet d'encre ou laser. Aucun autre support (électronique, écran pc, écran portable...) n'est accepté.

Les billets doivent disposer d'une bonne qualité d'impression. Les billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et considérés de fait comme non valables. En cas de mauvaise qualité d'impression, vous devez ré imprimer votre billet codé afin de disposer d'une bonne qualité d'impression. Pour ré-imprimer votre billet, reportez-vous sur internet dans la rubrique Suivi de commande. L'Organisateur décline toute responsabilité pour les anomalies survenant lors de votre impression du billet.

9-2- Utilisation et validité du billet :

Ce billet n'est ni échangeable, ni remboursable. Il est personnel et incessible. Lors des contrôles à l'entrée du lieu de l'événement, une pièce d'identité officielle et en cours de validité avec photo pourra être demandée pour identifier l'acheteur des billets (passeport, permis de conduire, carte d'identité ou carte de séjour).

Ce billet codé est uniquement valable pour le lieu, la séance, la date et l'heure précisés ci-dessus. Dans les autres cas, ce billet ne sera pas valable.

Vous devez conserver ce titre pendant toute la durée de votre présence sur le lieu de l'événement.

En cas de perte ou de vol, L'Organisateur décline toute responsabilité sur l'utilisation illicite de ce billet.

Il est recommandé d'occuper sa place au moins 30 minutes avant le début de l'événement. L'accès au site et/ou places numérotées n'est pas garanti après l'heure de début de l'événement et ne donne droit à aucun remboursement. En cas d'annulation ou de report de la manifestation, le remboursement de ce billet sera soumis aux conditions de l'organisateur de l'événement. Il est interdit de photographier, de filmer ou d'enregistrer lors de l'événement. De manière générale, les manifestations se déroulent sous la seule responsabilité de l'organisateur. L'Organisateur ne pourra être tenu pour responsable de tout incident en rapport avec la manifestation.

10. Responsabilité/Assurance :

L'Organisateur est responsable de la bonne organisation de l'événement, mais ne pourra être tenu responsable des accidents ou incidents survenus pendant l'événement, excepté en cas de négligence ou faute de sa part.

Il est rappelé à cet effet que l'activité sportive est par essence à risque accidentogène, et que le participant accepte ce risque.

L'acheteur reconnaît expressément que l'organisateur ne peut être tenu responsable d'une quelconque faute et ou de tout acte, omission, violation, manquement commis par une autre personne physique ou morale aux abords ou dans l'enceinte du parc des expositions (parkings, consignes, vestiaires), et ce même si cela troublerait la bonne exécution des prestations.

L'organisateur déclare être en possession des autorisations et des assurances civiles et professionnelles pour assurer l'organisation de l'événement.

L'acheteur déclare également être en possession d'une assurance civile obligatoire pour lui et le cas échéant son accompagnateur. L'attention de l'acheteur est attirée sur l'intérêt de souscrire toute assurance complémentaire nécessaire.

French Darts SAS ne pourra être tenu pour responsable pour non-respect par le client des dispositions réglementaires et législatives en vigueur.

L'acheteur se porte fort et garant du respect des CGV par le ou les détenteurs du ou des billets délivrés à l'occasion du présent achat. A cet effet, il s'engage à informer le(s)dit(s) détenteurs de l'existence des CGV et de l'obligation qui leur incombe de s'y soumettre.

La responsabilité de French Darts SAS est systématiquement limitée à la valeur du produit mis en cause, valeur à sa date de vente et ce sans possibilité de recours envers la marque ou la société productrice du produit.

En cas de litige relatif à l'une des prestations fournies sur place, le client disposera d'un desk d'accueil afin de rencontrer la Direction de l'événement.

11. Informations Légales :

L'événement **FRENCH DARTS FESTIVAL** est organisé par la société **French Darts SAS**.

- SAS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 Euros
Siège social 37 rue de Domremy à 75013 Paris / FRANCE

Le client peut contacter 5 jours sur 7 (du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h) par mail à contact@french-darts.com ou par téléphone au 07 44 30 02 79.

12. Protection des données personnelles :

Les données personnelles collectées lors de l'achat seront traitées conformément à la **politique de confidentialité** disponible sur le site de l'Organisateur.

Le renseignement des informations nominatives collectées aux fins de la vente à distance est obligatoire, ces informations étant indispensables pour le traitement et l'acheminement des commandes, l'établissement des factures et contrats de garantie. Le défaut de renseignement entraîne la non-validation de la commande. Conformément à la loi " Informatique et Libertés ", le traitement des informations nominatives relatives aux clients a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le client dispose (article 34 de la loi du 6 janvier 1978) d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent, qu'il peut exercer auprès de French Darts SAS. De plus, French Darts SAS s'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses clients à un tiers.

13.– Droits à l'image.

- Consentement à l'utilisation de l'image :

En participant à la compétition, chaque participant accepte que son image, voix, et/ou toute autre représentation visuelle ou sonore soit capturée pendant l'événement, que ce soit par photographie, vidéo ou tout autre moyen de reproduction. Ces captations peuvent être utilisées par l'organisateur de l'événement pour des fins de communication, de promotion et de diffusion, et ce, dans le cadre du présent événement et de ses éditions futures.

- Utilisation médiatique :

L'organisateur se réserve le droit de publier, diffuser et reproduire les images ou vidéos des participants sur tous supports de communication, notamment, mais sans s'y limiter : sites internet, réseaux sociaux, supports imprimés, affiches, brochures, télévision, etc. Ces images peuvent être utilisées dans des conditions telles que jugées appropriées par l'organisateur, sans limite géographique ou temporelle.

Chaque participant autorise expressément l'Organisateur, ses ayants-droits ou ayants cause (notamment ses partenaires commerciaux) à fixer, reproduire sur tout support et par tout moyen sans rémunération ou indemnité d'aucune sorte, son image, associée le cas échéant, à ses nom, prénom, voix, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de L'Événement (ci-après son Image), pour une durée de dix (10) années à compter de la date de l'Événement, aux fins de communication au public, sous toute forme (notamment, sans que cette liste ne soit limitative, sous forme de photographies, vidéos, dessins, reportages, interviews, CD, DVD, radio, télévision, podcast, webcast, enregistrements, film, publicité, etc.), sur tout support existant ou à venir (notamment, sans que cette liste ne soit limitative, sur des affiches, flyers, bannières web), sur tout canal de communication existant ou à venir (notamment, sans que cette liste ne soit limitative, sur le site officiel de l'Événement, les pages officielles de l'Événement sur Twitter, Facebook, Instagram etc), en tout format, dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins informatives, promotionnelles et/ou commerciales. A ce titre, le participant autorise expressément l'Organisateur à concéder les mêmes droits sur son Image aux partenaires de l'Événement.

Le participant garantit n'être lié avec un tiers par aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son Image.

- Droit de retrait :

Tout participant qui ne souhaite pas que son image soit utilisée doit en informer l'organisateur par écrit avant le début de la compétition. Dans ce cas, des mesures raisonnables seront prises pour respecter cette demande, mais l'organisateur ne peut garantir qu'aucune image de la personne concernée ne sera capturée pendant l'événement.

- Exonération de responsabilité :

En participant à la compétition, le participant exonère l'organisateur de toute responsabilité relative à l'utilisation des images capturées dans le cadre de l'événement. Cette exonération couvre toute réclamation ou action légale liée à l'utilisation des images, dans le respect de la présente autorisation.

14. Juridiction et Loi Applicable

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat, les parties s'engagent, avant toute action judiciaire, à tenter de résoudre leur différend par voie de conciliation.

Pour ce faire, la partie souhaitant engager la procédure de conciliation devra adresser une lettre recommandée avec accusé de réception à l'autre partie, exposant la nature du différend. La partie destinataire disposera alors d'un délai de 15 jours à compter de la réception de cette lettre pour répondre et accepter ou refuser la proposition de conciliation.

Si les parties n'aboutissent pas à un accord dans un délai de 15 jours à compter de la réponse de la partie destinataire, Chacune d'elle pourra saisir les tribunaux français qui seront seuls compétents.

Cette clause de conciliation préalable n'empêche pas les parties de prendre, en cas d'urgence, toute mesure conservatoire nécessaire avant le début de la procédure de conciliation.

Les présentes **Conditions Générales de Vente** sont régies par le droit français. En cas de litige, le **tribunal compétent** sera celui où demeure le siège social de la société FRENCH DARTS SAS.

Ces conditions sont rédigées pour garantir la transparence et un équilibre entre les droits et obligations de l'acheteur et de l'Organisateur, tout en offrant une protection adéquate pour les deux parties.